

Sur une adresse (No. 6.) du 14 juin, il a été avancé une autre somme de £30,750 18s. 7d., courant, à compte des dépenses contingentes de la chambre.

Le 14 juin, il a été voté une adresse à son excellence, priant son excellence de prendre les mesures nécessaires pour faire enlever les obstructions dans le lit du fleuve St. Laurent, depuis le lac Ontario jusqu'à la limite de la marée montante en bas de Montréal, jusqu'à la profondeur de dix pieds,—pourvu que le coût de cette amélioration n'excède pas £50,000.

(N. B.—Les deniers avancés sur les adresses de la chambre sont compris dans les bills des subsides de la présente session, ou seront compris dans le bill des subsides de la prochaine session.)

### RÉCAPITULATION.

	£	s.	d.
No. I. Par année, pendant 7 ans, £19,000, stg., formant :	23,180	0	0
II. } Le montant de la dépense autorisée par ces actes			
III. } ne peut pas être estimé précisément.			
IV. } La garantie provinciale seulement; point d'appro-			
V. } priation. Mais par le No. VI, il pourra être fait			
VI. } un octroi d'un million d'acres de terre pour aider			
à la construction d'un chemin de fer conduisant			
des Trois-Pistoles au Nouveau-Brunswick.			
VII. ....	17,500	0	0
VIII. } Les appropriations ne sont point déterminées.			
IX. }			
X. ....	253,588	15	3
XI. ....	50,000	0	0
XII. L'appropriation n'est point déterminée.			
XIII. ....	580,959	19	2
Total courant, .....	£925,228	14	5